

**RAPPORT
DE LA
PRÉSIDENTE NATIONALE
Shimen Fayad
Octobre 2020**

Consoeurs et confrères,

Je vous présente mon rapport en tant que présidente nationale au nom des membres du Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement (STSE) et du Conseil national. Cela fait maintenant plus de six mois que nous vivons une nouvelle réalité, celle causée par la pandémie de la COVID-19. Nous avons dû quitter nos milieux de travail en mars et, pour le moment, le retour à nos bureaux se fait lentement. Avec la deuxième vague de la pandémie qui se profile à l'horizon, nous prévoyons que dans de nombreuses régions moins de 50 % de la main-d'œuvre sera physiquement sur les divers lieux de travail. La majorité des membres du STSE ont eu la possibilité de travailler à distance et je pense que pour beaucoup, ce sera la nouvelle réalité.

Au cours des quatre derniers mois, en ma qualité de présidente nationale, j'ai continué à rencontrer les ministères pour discuter des questions relatives au retour au travail de nos membres. Nous avons commencé à constater des problèmes autour du Code 699 dans certaines régions, en particulier celles où le nombre de cas positifs à la COVID-19 est en augmentation. Les écoles renvoient les enfants chez eux s'ils ont le nez qui coule, les familles étant alors obligées de s'isoler pendant 14 jours ou de subir des tests pour déterminer si les enfants et les membres de la famille sont négatifs. J'ai continué à informer l'employeur qu'il doit faire preuve de souplesse dans l'application du Code 699 car les directives du Conseil du Trésor n'ont pas changé.

Les autres questions soulevées à ces tables concernant les plans sur le retour au travail ont porté sur la santé et la sécurité des membres, les équipements de protection individuelle, les mesures d'adaptation et l'équipement des membres pour qu'ils puissent continuer à travailler à distance. De nombreux ministères ont présenté des plans de retour au travail, et maintenant que de nombreuses provinces connaissent une deuxième vague de cas positifs à la COVID-19, nous surveillons les démarches prises par l'employeur pour s'assurer que la sécurité des employé(e)s est au premier plan.

Conseil national – Penser à l'avenir

L'année 2020 a apporté des changements importants au sein de votre Conseil national du STSE. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport du printemps dernier, je suis devenue présidente nationale, et le Conseil a élu un nouveau vice-président. Peu de temps après, la pandémie de la COVID a changé notre façon de travailler. Les membres Conseil national du STSE n'avaient plus la possibilité de se réunir en personne, et devaient mener les affaires du Syndicat par le biais de

conférences téléphoniques et d'une réunion virtuelle du Conseil, en juin. Sachant que nous avons un chemin difficile à parcourir, j'ai organisé un atelier sur le renforcement de l'esprit d'équipe pour les membres du Conseil. Ce dernier avait indiqué lors d'une conférence téléphonique qu'il serait favorable à l'organisation d'un tel atelier, aussi avons-nous maintenant prévu une session. L'intention est de se réunir en équipe, de reconnaître les changements auxquels nous avons été confrontés, et d'aller de l'avant en mettant l'accent sur notre rôle, soit d'apporter notre soutien aux membres. Je suis très enthousiaste à l'idée de diriger cet atelier et de poursuivre les tâches importantes qui nous attendent avant notre congrès, entourée d'une équipe formidable !

Négociations

La plupart des tables de négociation de l'AFPC ont organisé des séances d'information et des votes sur les accords de principe. Nos membres ont ratifié ces ententes, par le biais du processus démocratique. Nous passons maintenant à l'étape suivante qui consiste à s'assurer que les membres reçoivent un salaire rétroactif ainsi que les dommages-intérêts convenus dans le cadre d'un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor. Nous devons faire preuve de diligence pour tenir l'employeur responsable du versement de ces paiements en temps opportun, car nos membres ont attendu assez longtemps pour obtenir de nouvelles conventions collectives et une entente équitable suite aux dommages causés par le système Phénix.

Beaucoup de nos membres ont connu des problèmes liés à Phénix, et ont déposé de nombreux griefs pour que le gouvernement soit tenu responsable de la résolution de leurs dossiers de paie et du versement de leurs indemnités. Bien que nous ayons un accord pour les dommages et intérêts, il est stratégique de ne pas retirer ces griefs tant que les membres n'auront pas reçu leur dû et n'auront pas été entièrement indemnisés.

Situation financière du STSE

Le STSE reste dans une situation financière saine, et par ailleurs son portefeuille de placements est toujours aussi solide. J'ai veillé à ce que le Conseil national reçoive des informations actualisées sur les marchés pendant cette pandémie et, actuellement, on ne sait pas si nous allons entrer en récession ou si les marchés vont sortir de la pandémie sans être trop écorchés. Une chose est sûre, votre Conseil national et moi-même continuerons à suivre de près notre situation financière.

En février 2020, le Comité permanent des finances du STSE a tenu sa première réunion depuis juin 2019. Après un examen minutieux des activités et des Règlements du STSE, il a avancé de nombreuses recommandations au Conseil national afin d'accroître la responsabilité du STSE envers ses membres. Votre Conseil national a pleinement soutenu ces recommandations et s'est engagé à assurer une gestion prudente des finances du Syndicat.

En outre, le Comité des finances présentera au Conseil national un budget raisonnable qui sera soumis à notre organe directeur, le Congrès national triennal du STSE. Un budget triennal préliminaire a été élaboré avant les restrictions liées à la pandémie. Ce projet a permis de sauvegarder les cotisations des membres, et nous avons pu ainsi conserver la structure et le taux de cotisation existants. En raison de la suspension des délais liés à la tenue des divers congrès, qui a été adoptée par le Conseil national d'administration de l'AFPC, ce budget triennal sera désormais ajusté pour un cycle de deux ans. Le Comité des finances travaillera avec diligence pour créer un projet qui permettra d'assurer à nos membres que leur Conseil national est déterminé à jouer son rôle de gardien des finances du STSE.

Harcèlement et violence sur le lieu de travail

Le harcèlement et la violence sur le lieu de travail restent une préoccupation majeure, et un facteur absolument central pour moi en tant que présidente nationale. Il y aura un nouveau *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail* qui s'appliquera à tous les lieux de travail fédéraux couverts par le *Code canadien du travail* et ce, à partir de janvier 2021.

Dans un effort pour être proactif, j'ai informé nos ministères que je ferai partie de tous les groupes de travail chargés d'élaborer une politique et des lignes directrices concernant le nouveau Règlement. Plusieurs dossiers de plaintes et autres problèmes ont été portés à mon attention, dans lesquels il est clair que l'employeur et de nombreux et nombreuses gestionnaires ne sont pas pleinement formé(e)s au processus de résolution formelle et informelle des cas de violence sur le lieu de travail. C'est là une grave préoccupation, car ce sont nos membres qui doivent subir d'autres violences simplement parce que les ministères ne sont pas prêts !

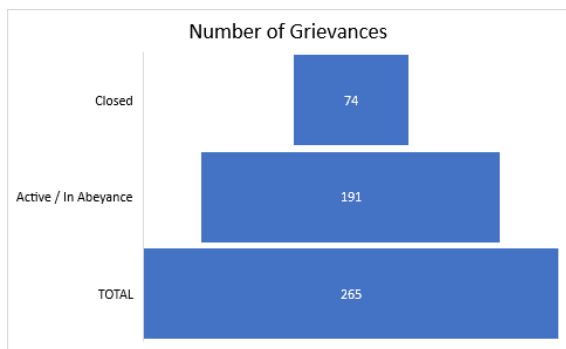
En faisant partie de tous les comités, je peux faire en sorte que des politiques et des lignes directrices cohérentes soient créées, et que les Règlements seront convenablement mis en œuvre. C'est à ce niveau que nous pouvons faire partie de la solution pour garantir des lieux de travail sains et sûrs à tous nos membres !

Statuts et Structure du STSE

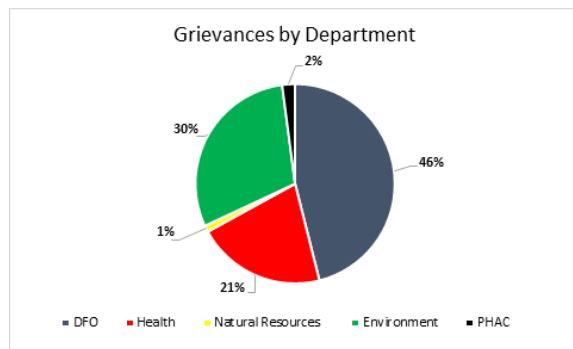
Le Comité des Statuts a travaillé très fort pour élaborer des résolutions à présenter au Conseil national en vue de notre Congrès national triennal. Lorsque le Comité a été créé, nous vivions une réalité très différente de celle de ces jours-ci. Nous avons assisté à des changements considérables, non seulement au sein de notre organisation, mais aussi dans l'environnement de travail et dans la manière dont nous soutenons nos membres. Soyez assuré(e)s que votre Conseil national veillera à ce que la représentation des membres reste la priorité absolue dans toutes les résolutions qu'il présentera à l'organe directeur.

Grievs

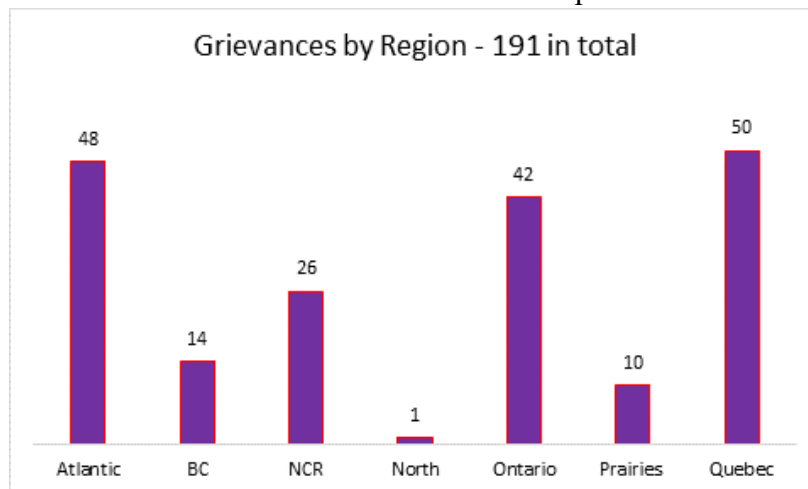
En raison de la pandémie qui sévit, les agent(e)s des relations de travail du STSE ont dû travaillé à distance, sans pour autant cesser d’apporter leur aide aux VPR, aux sections locales et aux membres par des processus formels et informels. Le Conseil national soutient un processus central pour le STSE en matière d'aide aux plaintes pour violence au niveau du bureau national. Cela permettra d'assurer la cohérence et de fournir des conseils expérimentés aux membres et aux représentant(e)s au niveau local, lorsque des plaintes pour violence sont déposées. Ces plaintes seront également entrées dans le logiciel Unionware à des fins de suivi et de rapport.



Nombre de griefs
Fermés



Grievs par ministère
MPO – Santé – Ressources naturelles –
Environnement – ASPC
Actifs/en suspens - Total



Grievs par région

Autres activités

- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des président(e)s des Éléments. Ces conférences ont pour but de discuter de questions communes aux Éléments et de celles que nous souhaitons soulever au CNA.
- Participation aux téléconférences du Conseil national d'administration de l'AFPC qui fournissent des mises à jour et des informations importantes que les président(e)s des Éléments peuvent partager avec leurs Exécutifs nationaux.
- Rencontre avec le Bureau du respect pour faire connaissance.
- Fréquents appels avec les vice-président(e)s des régions sur des dossiers de membres spécifiques et des questions régionales.
- Nombreux appels avec l'AFPC concernant les échelles des salaires sur des dossiers de rémunération de membres.
- Appels quasi quotidiens avec le vice-président national sur la planification, les stratégies, les dossiers de membres, les activités du bureau national, les questions ministérielles et les dossiers nationaux.
- Conférences téléphoniques avec les conseillers en placement de la Banque Nationale du Canada et de la Banque Royale pour discuter de l'état des placements et des changements potentiels à présenter au Comité des finances et au Conseil national du STSE.
- Appels avec les ART du STSE à propos de dossiers de membres spécifiques portés à mon attention pour une orientation et un suivi.
- Rédaction de messages sur le mouvement syndical et le rôle du syndicat à inclure dans un envoi aux effectifs des ministères à l'occasion de la Fête du travail.
- Participation à une réunion virtuelle des sections locales de la RCN pour répondre aux questions sur le RAT à laquelle plus de 200 participant(e)s ont pris part.
- Envoi de lettres aux nouveaux sous-ministres de trois ministères en vue d'une réunion pour discuter de problèmes de membres.